

DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

ID : 044-214401143-20260504-DCA2026M05N02-DE

DCA2026M05N02-R1/201



Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

4 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le quatre mai le Conseil d'administration du CCAS de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du vingt-huit avril sous la présidence de Madame Valérie DREYFUS, Vice-Présidente du CCAS.

Etaient présents :

M. Sébastien ARROUËT, Président du CCAS
M. Damien LE ROUX, Vice-président du CCAS
Mme Emmanuelle BETY, Vice-présidente déléguée du CCAS
Mme Stéphanie LEFEBVRE, membre élu
Mme Valérie DREYFUS, membre élu
Mme Anne-Sophie LOUBOUTIN, membre élu
Mme Marie-Agnès RAHAL, membre nommé
Mme Chantal LE MENELEC, membre nommé
Mme Aliette BERTHELOT, membre nommé
Mme Nathalie ENET, membre nommé
M. Jean-Michel LAIR, membre nommé
M. Philippe DE RIVE, membre nommé

Nombre de membres

En exercice :13

Présents :12

Votants :13

Assistaient également à la réunion :

Mme Sabrina DESPORTES, responsable du service solidarité et adjointe au directeur de la cohésion sociale.

Mme Loeva GRIMAUD, responsable du service senior et santé.

Absente ayant donné pouvoir :

Mme Charline TANGUY, membre élu, conseillère subdéléguée au bien-vieillir donne procuration à Mme LEFEBVRE.

Conformément à l'article R.123-23 du code de l'action sociale, Monsieur Ulrich BREHERET, Directeur à la cohésion sociale, a assisté à la séance et assuré le secrétariat

DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

02. DCA2026M05N02-Installation des membres du Conseil d'administration

Exposé

L'article L123-6 du Code de l'action sociale et des familles (CASF) précise que le Centre communal d'action sociale (CCAS) est un établissement public administratif communal ou intercommunal. Le CCAS est administré par un **Conseil d'administration** présidé, selon le cas, par le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale.

Outre son président, le conseil d'administration comprend :

- **Des membres élus** en son sein à la représentation proportionnelle **par le Conseil municipal** ;
- **Des membres nommés par le Maire** parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune. Au nombre des membres nommés doivent figurer au minimum un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, un représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'union départementale des associations familiales, un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département et un représentant des associations de personnes handicapées du département.

Les membres élus et les membres nommés le sont en nombre égal au sein du conseil d'administration. **Ce nombre a été fixé à douze par délibération du conseil municipal du 07 avril.**

La liste des membres élus et nommés du Conseil d'administration est la suivante :

Membres élus du Conseil municipal	Membres nommés
Mr Damien LE ROUX	Mme Marie-Agnès RAHAL
Mme Emmanuelle BÉTY	Mr Jean-Michel LAIR
Mme Charline TANGUY	Mme Chantal LE MENELEC
Mme Stéphanie LEFEBVRE	Mme Nathalie ENET
Mme Valérie DREYFUS	Mme Aliette BERTHELOT
Mme Anne-Sophie LOUBOUTIN	Mr Philippe DE RIVE

DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

ID : 044-214401143-20260504-DCA2026M05N02-DE

DCA2026M05N02-R1/203

S²LOW

Information

Le Conseil d'administration du CCAS propose de :

- **PRENDRE ACTE** de la liste des membres élus et nommés du Conseil d'administration du CCAS.

Rendu exécutoire

Par télétransmission en

Préfecture le :

07 MAI 2026

Extrait certifié conforme

Orvault, le 7 mai 2026

Le secrétaire de séance

Ulrich BREHERET



Le Vice-Président du CCAS

Damien LE ROUX

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le



ID : 044-214401143-20260504-DCA2026M05N02-DE

BRON JAM X D